



Collectif International de Parrainage Des Prisonnier-e-s Politiques de la Révolte Sociale au Chili

COMMUNIQUE SUR LA GREVE DE LA FAIM DU PRISONNIER POLITIQUE FREEDOM ASTORGA

FREEDOM ASTORGA, prisonnier politique de 20 ans, en détention préventive depuis plus d'un an à la prison de Nudo Uribe à Antofagasta (Chili), s'est cousu les lèvres et a entamé une grève de la faim le 5 mars 2021 pour crier son innocence et demander au tribunal d'accéder à sa demande de changement de mesure conservatoire.



Freedom a été arrêté le 27 mars 2020 dans la rue par la police judiciaire. L'accusation repose uniquement sur la déclaration d'un témoin anonyme affirmant l'avoir vu sur les lieux, il n'y a pas de preuve évidente, et il peut même être prouvé qu'il était avec ses amis ailleurs. Ce jour-là, un policier en état d'ébriété a tenté d'écraser des manifestants et lorsque le véhicule s'est arrêté dans la plus grande confusion, un pistolet de service a été soustrait. Trois mois plus tard, Freedom Astorga été arrêté par la PDI (Police judiciaire) pour vol avec violence puis interrogé par 6 policiers qui l'ont forcé à signer une déclaration sous la torture pendant plus de 20 minutes.

Une plainte a été déposée contre des fonctionnaires de la brigade des homicides de la police d'investigation d'Antofagasta. Elle a été corroborée par un témoin et un avocat de l'Institut National des Droits Humains (INDH) qui ont vu Freedom le jour de son arrestation à la caserne de la PDI présentant des signes d'asphyxie. « Ils ne m'ont pas laissé lire la déclaration, ils m'ont juste demandé de la signer, ce que j'ai catégoriquement refusé de faire. » Il

déclare aussi « en présence de tous les fonctionnaires qui m'interrogeaient, une personne est apparue derrière moi et m'a mis un sac poubelle sur la tête et l'a tiré en arrière, en m'étranglant. J'ai perdu conscience deux fois. Au même moment, un autre me donnait des baffes. Quelques secondes plus tard, ils ont retiré le sac poubelle noir et m'ont demandé à nouveau si je voulais signer la déclaration, ce que j'ai refusé. Alors, ils me remettaient le sac poubelle sur la tête. J'estime que cette torture a duré environ 20 minutes »

Son calvaire a continué en prison. Les conditions de détention au Chili sont effroyables (surpopulation, mauvais traitements par les surveillants, pas d'accès à l'eau courante) à quoi se surajoute la contagion au Covid*. Face à cette situation insupportable, Freedom a décidé de recourir à des mesures extrêmes en se cousant les lèvres au début de sa grève de la faim. Il a perdu 8 kilos. Après presque un mois, les rapports de l'administration pénitentiaire montrent qu'il n'a pas reçu les soins médicaux prévus par la réglementation sur les droits humains. Un détenu a droit à la protection de son intégrité physique ; au contraire, Freedom a été battu et gazé. Il a envoyé plusieurs lettres aux autorités judiciaires sans aucune réponse jusqu'à aujourd'hui. Cette situation se répète dans plusieurs prisons chiliennes : d'autres détenus sont actuellement en grève de la faim pour les mêmes raisons.

Le Collectif International de Parrainage des Prisonniers Politiques de la Révolte Sociale au Chili parraine Freedom Astorga et par conséquent, nous considérons qu'il est de notre responsabilité de dénoncer la situation de violation des droits de l'homme à laquelle notre filleul **Freedom** est soumis et dont il est la véritable victime.

Il convient de souligner qu'au Chili, l'utilisation de la détention provisoire comme une punition anticipée, la violation du droit à la présomption d'innocence, l'ajournement des procès, les mauvais traitements, la torture, l'absence de soins médicaux, sont les ingrédients du paysage judiciaire et policier actuel de l'Oasis chilienne, qui continue après tout à utiliser des outils tristement célèbres à une époque pas si lointaine.

Nous appelons l'opinion internationale et les Institutions Internationales à exiger le respect des droits de l'homme au Chili et à dénoncer les violations des droits de l'homme et à intervenir pour que le gouvernement satisfasse les demandes qui ont motivé cette grève de la faim.

Nous exigeons que Freedom Astorga soit protégée par l'État chilien, comme l'exigent les traités internationaux signés par le Chili.

Paris, le 2 avril 2021



Collectif International de Parrainage Des Prisonnier-e-s Politiques de la Révolte Sociale au Chili

*<https://www.u>

[nodc.org/documents/justice-and-prison-reform/cjat/Detention_avant_jugement.pdf](https://www.nodc.org/documents/justice-and-prison-reform/cjat/Detention_avant_jugement.pdf) : Ensemble règles minima pour le traitement des détenus (Règles 84 à 93) p8